Le centre hospitalier d'Angoulême chauffé par un réseau de chaleur au bois-énergie à partir de la fin 2026

jeudi 12 février 2026, par lpe

Le Centre Hospitalier d'Angoulême et Dalkia lancent la création d'un réseau de chaleur alimenté à 83,5% par une énergie locale et renouvelable. Ce projet permettra de chauffer et d'alimenter en eau chaude l'établissement, tout en évitant le rejet de 2500 tonnes de CO2 par an, équivalent au retrait de la circulation de près de 1300 véhicules par an.
Le 6 février 2026, Xavier Bonnefont, Président du Conseil de Surveillance du CH d'Angoulême, Nicolas Prentout, Directeur Général par intérim de l'établissement, Valérie Patron, Directrice régionale de Dalkia en Sud-Ouest, et Jérôme Roch, Directeur régional délégué ADEME Nouvelle-Aquitaine, ont posé la première pierre de ce futur réseau de chaleur.

Ce projet vise à limiter l'impact sur le climat et à réduire la dépendance de l'hôpital aux énergies fossiles importées telles que le gaz. 1,6 km de canalisations seront installés pour chauffer et alimenter en eau chaude les 15 bâtiments du Centre Hospitalier. La chaleur sera produite majoritairement grâce au bois-énergie issu de filières locales situées à moins de 100 km de l'établissement. Ce choix favorise l'économie circulaire et une gestion durable des forêts.
Ce réseau mise sur l'innovation pour fournir un confort optimal aux patients comme au personnel, tout en répondant aux enjeux économiques actuels. Grâce à un pilotage numérique intelligent, la température sera ajustée en temps réel pour une consommation énergétique optimisée. La continuité du service sera sécurisée par des unités d'hydroaccumulation ainsi qu'une chaufferie d'appoint.
Grâce au soutien de l'État, à travers l'ADEME, le CH d'Angoulême bénéficie d'un tarif d'énergie stable et compétitif.
L'utilisation du bois-énergie permet un prix de la chaleur indépendant des fluctuations des énergies fossiles. La mise en service du réseau est prévue au dernier trimestre 2026.

Chiffres-clés du réseau de chaleur du Centre Hospitalier d'Angoulême :
• Energie bas carbone : 83,5% d'énergie issue du bois-énergie
• Longueur du réseau : 1,6 km de canalisations
• Nombre de bâtiments desservis : 15
• Quantité de chaleur livrée : 15 GWh/an
• 2500 tonnes de CO2 évitées chaque année soit l'équivalent de près de 1300 voitures retirées de la circulation

- Puissance de production : 2,5 MW (bois énergie) + 6 MW (gaz)
- Durée de la Délégation de Service Public (DSP) : 20 ans